ECOLE de JOURNALISME et de COMMUNICATION
GENÈVE | PARIS

FORMATION EN LIGNE

15.05.2025

DEMANDE D'INSCRIPTION : FORMATION EN LIGNE

INFORMATIONS SUR L'ÉTUDIANT·E

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: _____ / _____ / _____ ☐ Homme ☐ Femme

E-mail: _____ Téléphone: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

RESPONSABLE DU PAIEMENT DES ÉCOLAGES (SI DIFFÉRENT DE L'ÉTUDIANT·E)

Nom: _____ Prénom: _____

Lien de parenté: _____

E-mail: _____ Téléphone privé: _____

Téléphone professionnel: _____

- *J'ai pris connaissance du programme des cours de l'Ecole de Journalisme et du règlement général de l'établissement. Pour tout litige relatif à ma relation contractuelle avec l'Ecole de Journalisme, je reconnais la compétence exclusive de tribunaux du canton de Genève et l'application du droit suisse.*
- *Des retards de paiements entraineront un premier rappel, sans frais, suivi d'un second rappel et risque de poursuites au delà de 45 jours sans aucune notification ni prise de contact de ma part auprès de l'Ecole de Journalisme/Educasuisse.*

Fait à _____, le _____ en deux exemplaires
(dont un exemplaire sera conservé par l'étudiant·e)
Document à envoyer par e-mail à info@ecole-journalisme.ch ou
par voie postale:
EDUCASUISSE Conservatoire des Arts, des Sciences et des Lettres,
93 Av. De Châtelaine, CH-1219 Châtelaine/Genève, Suisse.

INTITULÉ DE LA FORMATION CHOISIE

Année académique: 20_____-20_____

Formation: _____

MODALITÉS DE PAIEMENT

☐ Paiement en une seule fois ☐ Paiement par mensualités

SIGNATURES

Signature de l'étudiant·e ou du·de la responsable du paiement des écolages (si différent de l'étudiant·e)

_____
Lu et approuvé

Sceau et signature de la direction des écoles des écolages (si différent de l'étudiant·e)

_____

DÉTAILS D'INSCRIPTION

DOCUMENTS ANNEXES À JOINDRE

- **CV et Lettre de motivation**
  Lettre du candidat attestant de la motivation et de l'intérêt de l'étudiant pour les métiers du journalisme.
- **Portfolio (article réalisés, etc.)**
  Dossier pouvant faciliter une validation des acquis.
- **Copie de la police de l'assurance respons. civile (RC)**
  Donnant droit au prêt du matériel audiovisuel.
- **Copie de la pièce d'identité**
  Complétant le dossier d'adhésion.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les dates et horaires sont fixés d'un commun accord entre enseignant·e et étudiant·e.
Le projet de fin de formation est à convenir avec l'enseignant·e en fonction de la formation et la durée choisies.
Un délai maximum de 2 mois peut être accordé au-delà du cursus choisi (Deux choix de durée de formation sont possibles : 5 ou 10 mois.) pour le rendu des travaux de fin de formation.
Au-delà de ces deux mois l'école peut exiger de nouvelles mensualités pour le travail supplémentaire de l'enseignant·e (jusqu'à 6 mois maximum).
L'école peut se permettre de procéder à un changement d'enseignant·e dans un cas d'incomptabilité avec celui-ci, de conflits ou de non-respect de la charte scolaire de la part de l'enseignant·e ou l'étudiant·e concerné·e. Si toutefois la situation ne s'arrange pas, l'école se réserve le droit d'interrompre la formation.
En cas d'annulation de la part de l'étudiant·e, il faudra informer avec un mois de préavis auprès de l'administration.

LISTE DES FORMATIONS

Formations en ligne

Possibilité de commencer la formation à tout moment de l'année.

DPLÔME

Brevet professionnel

ÉCOLAGES

CHF 850.- par mois

FORMATIONS

· Journaliste presse écrite	**12 mois**	· Animateur TV	**6 mois**
· Journaliste TV	**12 mois**	· Animateur radio	**6 mois**
· Journaliste radio	**12 mois**	· Attaché de presse	**3 mois**
· Dessinateur-caricaturiste de presse	**9 mois**	· Chargé de veille médiatique	**3 mois**
· Journaliste reporter d'images (JRI)	**9 mois**	· Chargé de communication presse	**3 mois**